

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 17

présenté par

Mme Le Pen et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'opposer à la mise en place de politique de quota.

Il supprime également les dispositions de l'alinéa 3 qui semblent quelque peu baroques dans notre ordre juridique.